



Un **réfugié** est une personne qui répond à certains critères établis par le droit international. À l'échelle mondiale, la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés définit un réfugié comme une **personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un certain groupe social, se trouve hors du pays** dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.

En revanche, il n'existe pas de définition universelle du terme « **migrant** ». La politique relative à la migration de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale) définit un migrant comme une **personne qui quitte ou fuit son lieu de résidence habituel pour une nouvelle destination, à l'étranger ou à l'intérieur de son propre pays, dans l'espoir d'y trouver la sécurité ou des conditions d'existence plus favorables**. La migration peut être forcée ou volontaire, mais, dans la plupart des cas, elle résulte d'une combinaison de choix et de contraintes, ainsi que de la décision de s'établir ailleurs pour une période durable. Ainsi, conformément à la politique de la Fédération internationale, le terme « migrant » regroupe entre autres les travailleurs migrants, les apatrides et les migrants considérés en situation irrégulière par les autorités publiques.

Baucune nationalité (≈ 3,9 millions et +)

Un **demandeur d'asile** est une **personne qui sollicite la protection d'un pays autre que le sien à titre de réfugié, mais dont la demande n'a pas encore fait l'objet d'une décision**. Il importe de préciser que **les demandeurs d'asile ne sont pas tous reconnus comme réfugiés, mais que tous les réfugiés sont des demandeurs d'asile au départ.**

Les Canadiens peuvent faire une grande différence dans la vie des réfugiés en versant un don au fonds « Accueil des réfugiés syriens (<https://donate.redcross.ca/ea-action/action?ea.client.id=1951&ea.campaign.id=44801>) ». Votre contribution permettra à la Croix-Rouge canadienne d'offrir un soutien aux réfugiés et à leur famille en les préparant à leur nouvelle vie au Canada ainsi qu'en favorisant leur bien-être tout au long du processus d'installation et d'intégration au sein des collectivités d'accueil.

immigrant: gens se déplaçant dans un pays pour s'y établir.



Croix-Rouge
@CroixRouge_Qc

Follow

Exilé: expulsé ou obligé de vivre hors de sa patrie.